

Séance du Conseil communal du 27 février 2023

N° 02.- PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 DECEMBRE 2022 - Adoption.

~~Mme TARGNION, Bourgmestre;~~

M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;

Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. ~~DEGEY~~, LAMBERT, CHEFNEUX, OZER, ~~LOFFET~~, DELTOUR, LUKOKI, Echevin(e)s;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM. BREUWER, ~~AYDIN~~, BEN ACHOUR, PIRON, ORBAN, BERRENDORF, DENIS, NAJI, DARRAJI, SCHROUBEN, SCHONBRODT, EL HAJJAJI, MAHU, ~~THOMAS~~, BASAULA NANGI, FALZONE, MARECHAL, GALLASS, STOFFELS, COTRENA COTRENA, SMEETS, JORIS, ~~MAGIS~~, VAN BOSSCHE, CELIK, ~~DEDERICHS~~, MESTREZ, STINI, Conseiller(ère)s;

~~M. DEMOLIN, Directeur général;~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 43.

LE CONSEIL,

Mme la Présidente excuse les absences de Mmes TARGNION, DEDERICHS, SCHROUBEN, DARRAJI et MAGIS, MM. VAN BOSSCHE, BERRENDORF et PIRON ainsi que le retard de M. GALLASS.

~~Mme TARGNION, Bourgmestre;~~

M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;

Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. ~~DEGEY~~, LAMBERT, CHEFNEUX, OZER, ~~LOFFET~~, DELTOUR, LUKOKI, Echevin(e)s;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM. BREUWER, AYDIN, BEN ACHOUR, ~~PIRON~~, ORBAN, ~~BERRENDORF~~, DENIS, NAJI, ~~DARRAJI~~, ~~SCHROUBEN~~, SCHONBRODT, EL HAJJAJI, MAHU, THOMAS, BASAULA NANGI, FALZONE, MARECHAL, GALLASS, STOFFELS, COTRENA COTRENA, SMEETS, JORIS, ~~MAGIS~~, ~~VAN BOSSCHE~~, CELIK, ~~DEDERICHS~~, MESTREZ, STINI, Conseiller(ère)s;

~~M. DEMOLIN, Directeur général;~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

1261

N° 01.- **BUDGET COMMUNAL 2023 - Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt provisoire & Tableau de bord quinquennal 2023/2028 - Actualisation.**

Entendu l'intervention de M. le Bourgmestre f.f. (voir annexe pages 7 à 24);

Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI, Chef de Groupe ECOLO (voir annexe pages 25 à 27);

Entendu l'intervention de M. SMEETS, Conseiller communal (voir annexe pages 27 & 28);

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B., qui commence son intervention par la lecture d'un extrait du commentaire du Directeur financier.

Il constate que malgré le fait que la Ville a des recettes exceptionnelles cette année, elle doit faire un emprunt et, en 2026; il faudra trouver une autre solution. En l'espèce, on ne prend pas des mesures qui pourraient nous aider pour l'avenir. Il faudrait tout d'abord lutter contre la pauvreté, par contre, les frais de fonctionnement pour la politique sociale diminuent. Et lorsqu'une telle mesure existe, la commune ne s'inquiète pas de l'efficacité de ladite mesure. Il n'y a donc aucune politique sociale. Concernant les inondations: combien faut-il pour dédommager tout le monde ? Quelle sera la part de la commune ? Les investissements dans nos bâtiments ne sont pas prévus (rénover pour mettre à disposition de commerçants à prix modiques). Par contre, la Ville vend beaucoup d'immeubles. La Ville ne fait pas beaucoup pour récupérer l'argent des taxes du promoteur privé. Le financement du Théâtre va empêcher de nombreux projets à l'avenir. La Majorité prend des décisions qui vont impacter Verviers à long terme (vente de bâtiments, Plan Oxygène qui

engendre des mesures sur le long terme). Il remarque que la personne qui, aujourd'hui, est bourgmestre n'est d'aucun parti, était loin sur la liste. Il se demande donc si c'est le budget de la Majorité ou celui de M. LOFFET;

Entendu l'intervention de M. BEN ACHOUR, Chef de Groupe P.S. qui focalise son intervention sur le dossier du Théâtre. Verviers a besoin de culture, et les Verviétois attendent cela aussi. Ce projet va affecter des générations. Il veut rendre attentif à deux éléments:

- le "gap" est trop important, il faut aller chercher plus de subsides car on n'est pas en mesure de recalibrer le projet, il faut donc poursuivre les efforts à cette fin;
- la Ville va devoir investir dans un monitoring très serré du projet. Il faut être attentif à la soutenabilité financière du projet.

C'est vrai que ce projet impliquera des choix sur d'autres projets futurs;

Entendu l'intervention de M. THOMAS, Chef de Groupe M.R., qui rappelle que le projet est bouclé après une série de crises auxquelles il faut ajouter le sous financement des communes. La situation est difficile et l'aide est exceptionnelle. Il faut rester prudent en tout cas. Il constate que la Majorité n'a pas touché aux grands impôts. Il faut rester prudent par rapport aux dépassements de grands projets (Théâtre, Peltzer, suite des inondations, ...);

Entendu l'intervention de M. ORBAN, Chef de Groupe LES ENGAGES (précédemment C.D.H.) (voir annexe pages 29 & 30);

Entendu l'intervention de M. FALZONE, Chef de Groupe NOUVEAU VERVIERS (voir annexe page 31);

Entendu l'intervention de M. BREUWER, Conseiller communal (voir annexe pages 32 à 34);

Entendu l'intervention de M. le Bourgmestre f.f. qui répond aux questions de chacun. Le train de vie de la Ville n'est pas supportable mais cela est dû aussi aux crises auxquelles la Ville fait face. Il n'y a pas que Verviers qui a des difficultés. Le Fédéral reporte des charges sur les communes. Dès que les projets sont subsidiés (FEDER, PDU, UREBA), ils sont hors balises. La procédure pour récupérer les sommes auprès du promoteur Spintay est en cours, il faut attendre juin pour le jugement. Il demande à ECOLO d'être attentif aux dividendes d'ENODIA. Le Collège est prudent pour les investissements. Le coût des dépôts sauvages est difficile à estimer (ramasser par le personnel communal et le privé). Mais, quel que soit le montant, c'est trop. Il y a un vrai problème de mentalité. Pour le stationnement, le débat viendra en janvier. La décision n'est pas prise, il ne communique donc pas les montants des investissements maintenant. Il explique qu'il n'est pas possible de faire des réserves pour le dossier des avantages sociaux. Concernant la réduction du CO², la Ville a introduit des dossiers. Il y a beaucoup de projets d'investissement, surtout dans les écoles. Dans les bâtiments administratifs, il n'y a pas eu beaucoup d'investissements car il y a le projet de la Cite administrative. Le Plan Oxygène ne peut servir à des emprunts pour des travaux d'économies d'énergie mais uniquement pour des dépenses qui sont la conséquence d'une politique décidée au niveau fédéral (en attente des renégociations en 2027). La géothermie, la Ville rentre des projets mais ils ne sont pas toujours retenus. Les investissements pour la mobilité douce mobilisent quasi tout le PIC. Dans les voiries résilientes, il y aura aussi de la place pour la mobilité douce. L'intervention du P.T.B. est paradoxale car il note que la situation est grave mais il vote contre toutes les taxes et ils réclament des investissements massifs. Effectivement, l'emprunt engage sur le long terme mais ce n'est pas exceptionnel. Concernant les dédommagements des expropriés, cela est très onéreux et la source de financement n'est pas encore connue. Les circulaires ne permettent pas d'indemniser au delà sur fonds propres. La taxe déchets, le taux n'augmente pas. Il s'agit d'une réactualisation. Le budget est voté par le Collège et le Conseil, ce n'est pas "celui de quelqu'un". Il essaye juste de faire son travail. Le Collège a proposé un budget correct. Le Collège a uniquement demandé 5 millions et la Région en donne 12 millions. Dans le budget, il y a peu de choix politiques. Pour le Théâtre, le débat

sur l'attribution aura lieu au Collège de jeudi. Il faut continuer à demander des financements complémentaires. Le monitoring sera fait. Le coût des honoraires de l'auteur de projet sera renégocié, il y a une réunion avec ce dernier demain. Il pense que le lot 6 ne sera pas plus élevé. Il est difficile d'enlever des éléments pour diminuer le coût. Si le tiers lieu n'était pas fait, on gagnerait 4 millions mais il faudrait tout recommencer (renégocier avec les Pouvoirs subsidiaires), avec quels prix ? La fonction du Théâtre serait différente, moins diversifiée. Il est relativement optimiste pour l'avenir. Pour le dossier de l'immeuble PVI; il y aura un appel public lorsqu'on aura l'estimation de l'emphytéose. Il ne partage pas le montant pour les avantages sociaux. Il explique les amendements à voter (*voir annexe pages 35 & 36*);

Entendu l'intervention de M. SMEETS qui remercie le Bourgmestre f.f. qui connaît ses dossiers mais la diminution de l'impact du CO² n'est pas importante, il y a uniquement des prémices. On paie aussi des erreurs de gestion (Cité administrative). La Majorité ne mesure pas la gravité de la situation. Il aurait fallu partir d'un budget base 0;

Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI qui rappelle que les dossiers de la concession de stationnement, le dossier de revitalisation urbaine ont impacté négativement le centre-ville. D'autres dossiers sont mal gérés: le coût de l'achat de Belgacom, l'impact des conteneurs enterrés qui ne fonctionnent pas, le dossier PVI, ... Il y a une responsabilité quelque part. Il faut prendre conscience aussi des impacts budgétaires et des impacts environnementaux des décisions qui seront prises;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT qui rejoint sur la responsabilité du Fédéral et de la Région dans la situation actuelle des finances. Mais quelle est la part communale dans cela ? Le peu de commerces à Verviers n'est pas la norme, tout comme la pauvreté. Il souhaite une fiscalité juste et n'a pas de problème de faire payer les plus riches. Ils ne sont pas contre toutes les taxes. Il veut un effort fiscal avec les plus solides. Concernant l'emprunt, il y a un problème de faire cela pour des frais récurrents. La Majorité ne laisse plus aucune marge pour les suivants. En 2027, il n'y aura pas un refinancement, mais une négociation. Si le refinancement n'est pas suffisant, il ne restera plus rien;

Entendu l'intervention de M. BREUWER, qui insiste sur le fait que le Théâtre va priver la Ville d'autres moyens pour d'autres politiques. L'offre du lot 6 n'est pas recevable. Il y a un risque en 2025 de devoir augmenter les impôts ou qu'on licencie du personnel. Il ne croit pas au refinancement des communes. Il est préférable de miser sur les autres communes du bassin de vie et retisser des liens de la solidarité. Il faut aussi miser sur une population active;

Par 23 voix contre 6 (P.T.B. - ECOLO),

APPROUVE :

1. Les amendements à l'ordinaire au Tableau de Synthèse suivants :

ORDINAIRE					
Article	DEPENSES/RECETTES	Libellé	Montant élaboration T.S.	Amendement	Montant corrigé T.S.
00066/996-01	RECETTE	Prélèvements du service extraordinaire pour l'ordinaire - Prêt oxygène CRAC	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20
00066/958-01	DEPENSES	Prélèv. du serv. ord. pour les prov. risques et charges- Mise en réserve solde prêt OXYGENE 2022	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20

2. Les amendements à l'ordinaire à l'exercice propre suivants :

ORDI - Dépenses						
Article	Type de dépenses	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE	
040/124-06	fonctionnement	Frais de concession parking	219.044,78	-73.014,93	146.029,85	
Recettes ORDI						
Article	Type de recettes	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE	
104/380-48	Transferts	Remboursement de l'AIDE dédommagement av Prince Baudoin	120.000,00	-120.000,00	0,00	
104/998-01	Prélèvements	Utilisation des provisions pour risques et charges - Personnel	408.556,26	46.985,07	455.541,33	

3. Les amendements à l'extraordinaire au Tableau de Synthèse suivants :

EXTRAORDINAIRE					
Article	DEPENSES/RECETTES	Libellé	Montant élaboration T.S.	Amendement	Montant corrigé T.S.
124/723-56 20221002	DEPENSES	Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	-65.000,00	2.000,00	-63.000,00
124/961-51 20221002	RECETTES	Empunts Com-Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	-65.000,00	2.000,00	-63.000,00
136/743-52 20220035	DEPENSES	Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	-53.274,97	-53.274,97
136/961-51 20220035	RECETTES	Emprunts com. - Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	-53.274,97	-53.274,97
00066/956-51	DEPENSES	Prélèvements du service extraordinaire pour l'ordinaire - Crédit O ² oxygène	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20
00066/961-55	RECETTES	Emprunts d'assainissement et de consolidation - Crédit O ² oxygène	0,00	7.451.035,20	7.451.035,20

4. Les amendements à l'extraordinaire à l'exercice propre suivants :

Dépenses d'investissements						
Article		N° Projet	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
124/723-56 20221002		20221002	Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	65.000,00	-2.000,00	63.000,00
136/743-52 20220035		20220035	Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	53.274,97	53.274,97
Recettes						
Article	Type de recettes	N° Projet	Libellé	Budget 2023 IMPRIME	AMENDEMENT	Budget 2023 CORRIGE
124/961-51 20221002	DETTE	20221002	Empunts Com-Bâtiments communaux - Parking de la Lainière - Marché conjoint Ville / CPAS - Toiture et cabine HT	65.000,00	-2.000,00	63.000,00
136/961-51 20220035	DETTE	20220035	Emprunts com. - Verdissement flotte locale - Acquisition de véhicules et équipement	0,00	53.274,97	53.274,97

Par 23 voix contre 6 (P.T.B. - ECOLO),

DECIDE:

Art. 1.- D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2023 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	99.865.541,46	42.880.360,52
Dépenses totales exercice proprement dit	99.865.541,46	40.152.919,03
Boni / Mali exercice proprement dit	0,00	2.727.441,49
Recettes exercices antérieurs	571.311,03	0,00
Dépenses exercices antérieurs	2.972.902,52	11.146.000,00
Prélèvements en recettes	2.790.829,80	8.418.558,51
Prélèvements en dépenses	98.537,01	0,00
Recettes globales	103.227.682,29	51.298.919,03
Dépenses globales	102.936.980,99	51.298.919,03
Boni / Mali global	290.701,30	0,00

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

Ordinaire

		2021	2022			2023
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2021						
Droits constatés nets (+)	1	88.769.986,03				
Engagements à déduire (-)	2	89.892.946,20				
Résultat budgétaire au 01/01/2022 (1 - 2)	3					
		-1.122.960,17				
Budget 2022						
Prévisions de recettes	4		109.798.236,12	21.491.063,72	131.289.299,84	
Prévisions de dépenses (-)	5		109.226.925,09	21.491.063,72	130.717.988,81	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2023 (4 + 5)	6		571.311,03		571.311,03	
Budget 2023						
Prévisions de recettes	7					103.227.682,29
Prévisions de dépenses (-)	8					102.936.980,99
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2024 (7 + 8)	9					290.701,30

Extraordinaire

		2021	2022			2023
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2021						
Droits constatés nets (+)	1	16.050.552,84				
Engagements à déduire (-)	2	52.862.460,29				
Résultat budgétaire au 01/01/2022 (1 - 2)	3					
		-36.811.907,45				
Budget 2022						
Prévisions de recettes	4		132.921.524,29	- 2.804.239,77	130.117.284,52	
Prévisions de dépenses (-)	5		132.921.524,29	- 2.804.239,77	130.117.284,52	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2023 (4 + 5)	6					
Budget 2023						
Prévisions de recettes	7					51.298.919,03
Prévisions de dépenses (-)	8					51.298.919,03
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2024 (7 + 8)	9					

1. Montants des dotations issus du budget 2023 des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations à approuver par l'autorité de tutelle
C.P.A.S.	16.415.935,77
Zone de Police Vesdre	11.484.571,41
Zone de Secours VHP	2.858.903,34
Fabriques d'église:	
Subvention à la Fabrique d'Eglise Immaculée Conception (Mangomb.)	24.905,18

Subside a la Fabrique d'Eglise Marie-Médiatrice	34.571,50
Subvention à la Fabrique d'Eglise Notre Dame de l'Assomption (Ensival)	10.374,81
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Antoine-St Hubert et St J. Baptiste (Verviers)	31.738,65
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Bernard (Lambermont)	29.187,24
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Hubert (Heusy)	8.041,77
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Jean Baptiste (Surdents)	746,87
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Joseph (Manaihan)	8.873,20
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Joseph (Verviers)	18.104,45
Subvention à la Fabrique d'Eglise Ste Julienne (Verviers)	29.995,37
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Martin (Petit- Rechain)	19.444,02
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Nicolas (Stembert)	20.098,10
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Remacle	3.750,00
Subvention à l'Eglise protestante (Hodimont)	29.320,27
Subvention à l'Eglise protestante (Laoureux)	1.200,00

Art. 2.- De contracter un emprunt d'aide via le compte C.R.A.C. Long terme de 12.536.435 € remboursable en 20 ans dans le cadre du plan Oxygène proposé par le Gouvernement Wallon et ce afin d'équilibrer l'exercice propre 2023 du budget communal.

Art. 3.- De charger le Collège communal et le Conseil de l'Action sociale de lui présenter un plan de gestion actualisé afin de se conformer aux conditions d'octroi de ce prêt.

Art. 4.- D'arrêter les nouveaux résultats 2023/2028 dans le tableau de bord ci-annexé, suite au vote du budget de l'exercice 2023 (boni global en 2028 de 845.597,83 €.)

Art. 5.- De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au C.R.A.C., au Service des Finances et à M. le Directeur financier.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 22 HEURES 20.

A l'unanimité,

APPROUVE

en cette séance du 27 février 2023, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre f.f.,

M. KNUBBEN

A. LOFFET